

PLAN LOCAL D'URBANISME

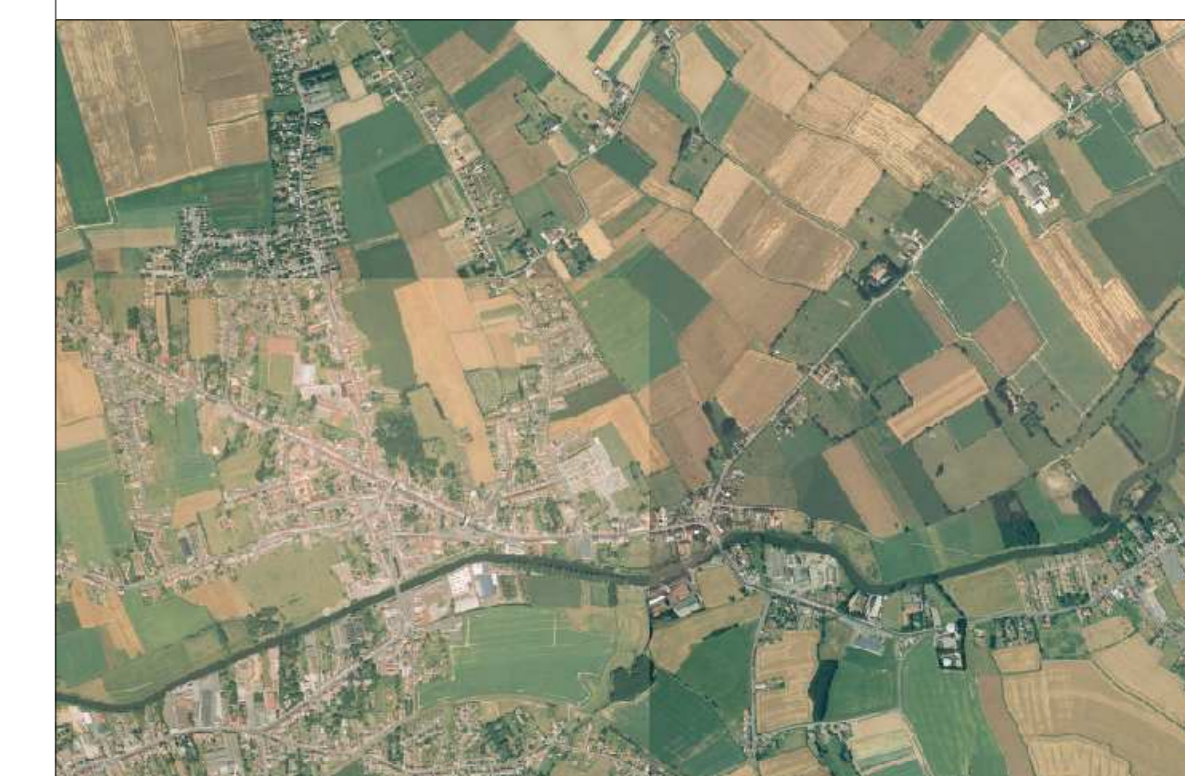


PLANCHE DÉSSINÉE LE : 03/03/2012
PLANCHE MISE À JOUR LE : 19/03/2012
PROCES-VERBAUX ÉLABORATION :
Délibération du 07 Juin 2005

PLAN

Servitudes d'Utilité Publique



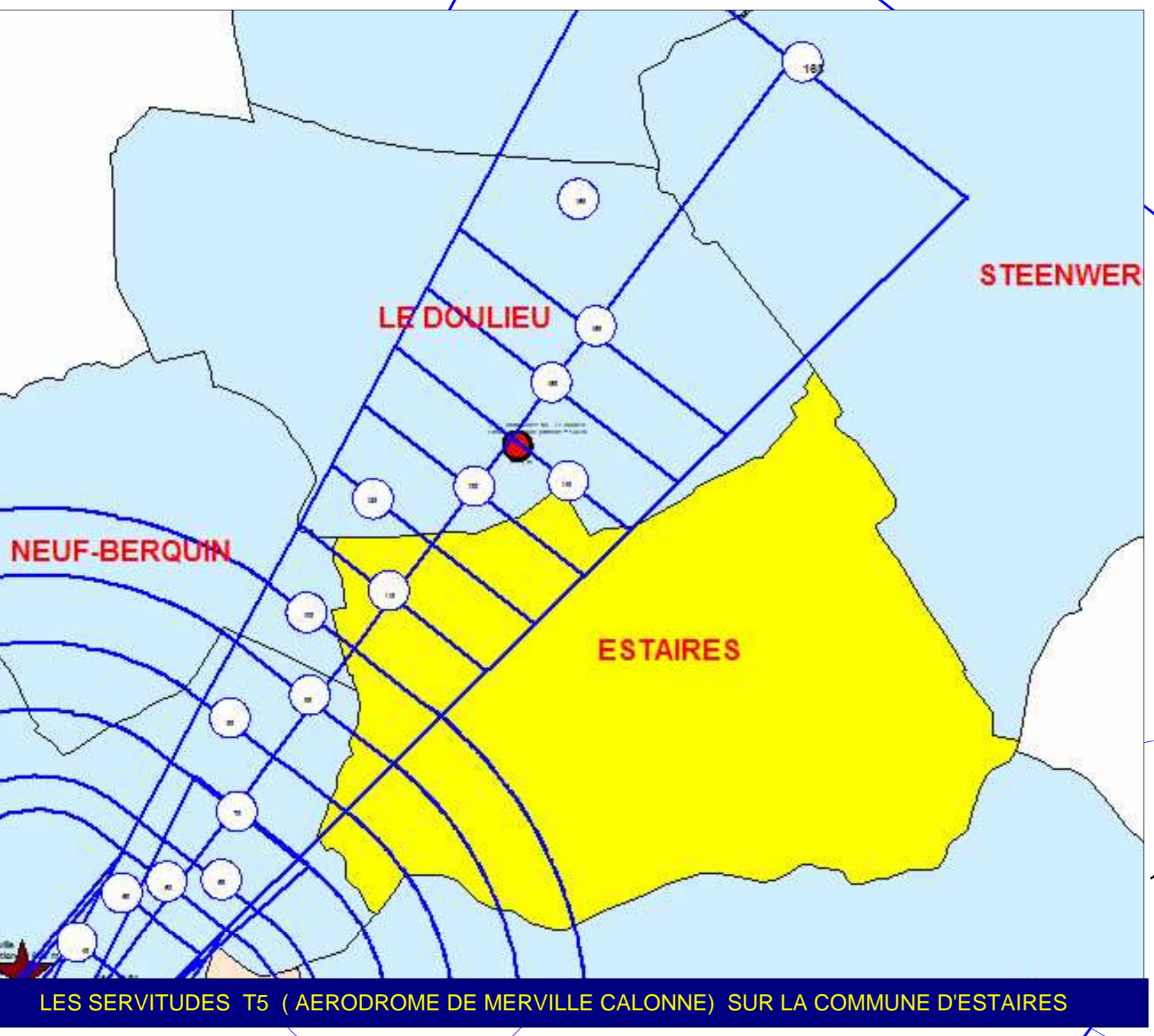
Maître d'Oeuvre

Direction Départementale
Des Territoires et de la Mer
du Nord


LEGENDE

- Commune de Estaires
- Servitude de Protection des Cours d'eau non domaniaux.
Voir liste complète sur le tableau des Servitudes d'Utilité Publique
- Servitude de Protection des Lignes Haute - Tension
Voir liste complète sur le tableau des Servitudes d'Utilité Publique
- Poste Electrique
- Servitude relative aux interdictions d'Accès RD 947
- Servitude d'Alignement.
Voir liste complète sur le tableau des Servitudes d'Utilité Publique
- Protection des Conduites des Produits chimiques
Hydrogénoduc : ZEEBRUGE - LESTREM DN100
Servitude de 100 m de rayon de part et d'autre de l'hydrogénoduc

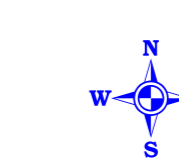
Suite Légende



LES SERVITUDES T5 (AERODROME DE MERVILLE CALONNE) SUR LA COMMUNE D'ESTAIRES



Elements Constitutifs du P.A.C.
de la Commune de : ESTAIRES
ART.R.121-1DU CODE DE L'URBANISME
DATE : 19/03/2012



I1BIS1 **HYDROCARBURES LIQUIDES**
SERVITUDE DE PROTECTION
DES PIPE - LINES
Pipe Line Centre - Donkerque Raccordement Aérodrôme de Merville

T5 **Relations Aériennes**
Servitude de Dégagement.
Aérodrome de MERVILLE - CALONNE
Voir carte ci - dessus

INT1 **Cimetière civil**
[dont un Cimetière militaire britannique](#)
[compris dans le cimetière civil](#)

Suite Légende

Art.*R.123-14 Les Annexes comprennent à titre informatif,les Servitudes d'Utilité Publique soumises aux dispositions de l'Article L.126-1.